

Des services pour nos territoires !

L'école, la poste, la gendarmerie, le centre de secours, la trésorerie, l'épicerie... autant de services aujourd'hui indispensables à la vie des petites communes de nos territoires ruraux et pourtant peu à peu menacés de disparaître dans un système toujours plus déconnecté des réalités de terrain.

Il est vrai, qu'à certaines heures, les usagers ne se bousculent pas dans ces « petites » structures et le rythme des passages est bien loin d'être celui des grandes métropoles françaises. Mais, ce sont bien ces services, publics ou privés, qui contribuent à l'attractivité de nos villages et maintiennent ce lien social si précieux dans nos campagnes.

Si, sur le papier, bien souvent, ces services apparaissent bien superflus, ils sont véritablement essentiels. Aussi, il nous appartient à nous, élus ruraux, de défendre cette organisation territoriale en revendiquant toujours plus fort le droit à notre « exception rurale ».



Guillaume LEPERS
Président du groupe L'Avenir Ensemble

Le Mot du Président P. 1

En séance P. 2

En Bref P. 2

Dans les cantons P. 3

Tribune libre P. 4

**Retrouvez également
L'Avenir Ensemble
sur les réseaux sociaux**



L'Avenir ensemble
Pour un nouveau Lot-et-Garonne

www.lavenirensemble.net

EN SEANCE

LE GROUPE « L'AVENIR ENSEMBLE » DEMANDE UNE EXPERIMENTATION DU CUMUL RSA-EMPLOI SAISONNIER DANS LE LOT-ET-GARONNE.

Face à la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs d'activités (agriculture, hôtellerie, restauration,...) et aux difficultés rencontrées par les bénéficiaires du RSA pour retrouver un emploi, plusieurs départements français ont **décidé de permettre, sous certaines conditions, le cumul de l'allocation RSA et d'un emploi saisonnier**. L'Aube, le Rhône, la Bourgogne, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire ou encore la Marne permettent ce cumul depuis près de 10 ans. Le Haut-Rhin et le Bas-Rhin l'ont mis en place l'an dernier. Aujourd'hui, c'est au tour de la Gironde, la Dordogne et le Loir-et-Cher de se lancer dans ce dispositif.

A ce jour, le département du Lot-et-Garonne rencontre

des réalités similaires. **Nombreux sont les témoignages de chefs d'entreprise du territoire qui attestent des difficultés qu'ils rencontrent pour trouver de la main d'œuvre. A l'inverse, les bénéficiaires du RSA, contraints de refuser les contrats courts sous peine de perdre leur aide, peinent, quant à eux, à réintégrer le marché de l'emploi.**

Aussi, Guillaume LEPERS, au nom du groupe «L'Avenir Ensemble», a **demandé à la Présidente du Conseil Départemental la mise en place rapide d'une expérimentation de ce dispositif de cumul RSA/ Emploi saisonnier dans le Lot-et-Garonne**. Ce dispositif gagnant-gagnant serait une véritable opportunité pour le territoire.

La proposition semble être accueillie favorablement du côté de la majorité. Une très bonne chose. Les élus « L'Avenir Ensemble » resteront donc vigilants sur la mise en œuvre de l'expérimentation qu'ils espèrent voir votée dans les prochains mois.



DR - L'Avenir Ensemble

EN BREF

Transports scolaires : Laurence Ducos monte au créneau !

Face aux nombreuses problématiques rencontrées par les familles avec l'application du nouveau règlement régional des transports scolaires et au manque de communication de la Région sur le sujet, Laurence Ducos a décidé, en septembre dernier, d'interpeller Sophie Borderie afin de la rappeler à ses responsabilités. « Madame la Présidente, il nous faut agir pour que ce service des transports scolaires soit plus juste et plus adapté aux spécificités de notre territoire. (...) Certes, la compétence transport scolaire a été transférée à la Région mais le quotidien et l'accompagnement des Lot-et-Garonnais nous appartient toujours. » a-t-elle souligné.

Voie verte : une inauguration qui divise.

L'inauguration du nouveau tronçon de voie verte Bias/Sainte-Livrade aurait dû être un moment de partage et satisfecit pour l'ensemble des élus des cantons concernés car il s'agit là d'un magnifique projet de territoire !

Or, malheureusement, alors qu'une voie verte à normalement vocation à relier les habitants et les communes, la majorité départementale a réussi à en faire un objet de division.

En effet, si l'inauguration s'est bien faite à Bias, la balade inaugurale a, quant à elle, débuté à Villeneuve-sur-Lot, pour un parcours sur un tronçon déjà inauguré de longue date. Un choix politique, contesté par les Livradais, qui rappelle que, si au Département la Présidence a bien changé de visage, les pratiques de la majorité départementale, elles, sont toujours les mêmes.

DANS LES CANTONS

TEMPLE-SUR-LOT. NOUVEAU PROJET POUR LA BASE NAUTIQUE DU TEMPLE.



La Base du Temple accueille déjà, aujourd'hui, de nombreux sportifs du monde entier. L'obtention du label «Terre de Jeux 2024» serait une véritable opportunité.

Magnifique équipement au service de l'attractivité du Lot-et-Garonne, la Base de plein air du Temple-sur-Lot n'a pas fini de faire parler d'elle. Sous l'impulsion du directeur du site, Bruno BLUCHEAU, et des élus du territoire, dont notamment le Maire du Temple, Daniel BAECHLER, la vice-présidente de la communauté de communes Lot-et-Tolzac, Line LALAUURIE ou encore le conseiller départemental Jacques BORDERIE, la Base souhaite aujourd'hui se développer en vue des prochains Jeux Olympiques de 2024.

Grâce à la mobilisation de tous les partenaires, ce sont près de 12M d'euros qui devraient être investis sur le site afin de l'agrandir, le rénover et le réaménager. Une véritable opportunité pour le département que les élus du groupe L'Avenir Ensemble défendent fermement. Espérons que l'exécutif départemental soutiendra, lui aussi, ce projet structurant pour le Lot-et-Garonne à la hauteur du challenge qu'il représente.

VIRAZEIL. ECONOMIE : LES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX EN VISITE CHEZ « LUCIEN GEORGLIN ».

Il y a quelques semaines, à Virazeil, les conseillers départementaux ont visité, dans le cadre de la commission développement économique, l'entreprise « Lucien Georgelin », l'un des fleurons de l'agroalimentaire dans le département de Lot-et-Garonne.

« Lucien Georgelin » produit et commercialise, aujourd'hui, une large gamme de produits (confitures, compotes, bonbons, céréales, patés...) tous confectionnés sans colorant, sans conservateurs, ni arôme ajouté. Avec un chiffre d'affaire de plus de 48M d'euros et plus de 200 salariés, la marque est devenue incontournable dans les rayons des différents magasins et dans le paysage économique lot-et-garonnais.

Accueillis par Patrick et Lucien Georgelin en personne, les élus ont pu visiter les ateliers de production et échanger sur les succès mais aussi les problématiques rencontrées par l'entreprise dans le territoire.



Jacques Borderie, Guillaume Lepers et Michel Perat ont visité l'entreprise lot-et-Garonnaise « Lucien Georgelin ».

AGEN. LES « FÊTES DE QUARTIERS » ONT RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS.

Fin juin, puis début septembre, ont eu lieu dans les différents quartiers d'Agen, les «Fêtes de quartiers». Ces manifestations organisées notamment par les



Baya KHERKHACH et Pierre CHOLLET étaient présents pour les fêtes de quartiers. De jolis moments de convivialité et de partage.

centres sociaux de la commune d'Agen, en collaboration avec de nombreux partenaires, ont rencontrés un vif succès.

Baya KHERKHACH, conseillère départementale et adjointe en charge de la politique sociale et familiale de la Mairie d'Agen ainsi que Pierre CHOLLET, conseiller départemental et premier adjoint au Maire, ont répondu présents pour ces événements placés sur le signe de la convivialité, du partage et de la mixité sociale.

Petits et grands ont pu découvrir de nombreuses animations (photos, pâtisseries, sport, activités culturelles, stands solidaires...) et se sont déplacés en nombre pour participer à ces fêtes de quartiers. Des événements maintenant bien ancrés dans la vie agenaise.

TRIBUNE LIBRE

SEVERINE BESSON

Conseillère départementale du Livradais,
Adjointe au Maire de Sainte-Livrade-sur-Lot.



De nos jours, plus que jamais les questions d'alimentation et des modes de productions des produits agricoles font l'actualité.

Les clichés de l'agriculteur-pollueur, de l'agriculteur productiviste n'auront jamais autant servi que ces dernières années.

Au mépris des efforts et du travail de nombreux

exploitants qui, en réalité, peinent à vivre de leur métier, les attaques excessives, parfois même violentes, ne cessent de se multiplier. Les éleveurs sont affichés comme de dangereux tortionnaires et les maraîchers des empoisonneurs de première catégorie.

Malheureusement, depuis trop longtemps, les gouvernements successifs, loin de défendre les intérêts des agriculteurs, alimentent le trouble sur le sujet et sacrifient l'agriculture française.

Dernières actualités en date, la signature du CETA et les négociations sur le traité de libre-échange avec le MERCOSUR qui ouvrent une porte à des produits étrangers dont les standards de qualité ne sont pas aussi contraignants que les standards européens. Pire encore, la proposition de décret en réponse à des arrêtés « antipesticides » pris par quelques maires visant à délimiter des distances entre zone d'épandage et zone d'habitation. Ces dispositions sont un nouveau coup porté à l'encontre de nos producteurs.

Aujourd'hui, loin d'épandre des pesticides à tout va, comme le laisse penser quelques lobbies mal intentionnés, les agriculteurs développent

des pratiques de plus en plus respectueuses de l'environnement et produisent des produits de grande qualité. La volonté d'améliorer les méthodes pour tendre vers toujours plus de respect des écosystèmes n'a jamais été aussi présente à l'esprit de nos exploitants.

Il est donc grand temps de réaffirmer, haut et fort, notre soutien et notre confiance en l'agriculture française, et notamment lot-et-garonnaise. Notre production locale devrait être une grande fierté et mérite d'être véritablement défendue.

Plus qu'un simple soutien à nos agriculteurs, la motion proposée en commission permanente en septembre dernier par les conseillers départementaux de notre groupe était un véritable cri d'alerte. Nos agriculteurs sont exangues, cet « agribashing » permanent doit maintenant cesser !



« L'agribashing permanent doit maintenant cesser ! »

SOUTENEZ-NOUS !

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

Je souhaite recevoir le bulletin L'Avenir Ensemble : par courrier par courriel

Dons à l'ordre de : Association l'Avenir Ensemble - BP 50116 - 47004 Agen cedex

Ces dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%.